

Conseil scientifique de l'institut écologie et environnement (INEE)

Recommandation

Suite aux Propositions du CNRS dans le cadre de la loi de programmation pluriannuelle de la recherche

Après lecture des propositions, en date du 22 juillet 2019, du CNRS dans le cadre de la préparation de la loi de programmation pluriannuelle de la recherche, le CS de l'INEE souhaite se désolidariser de ce document dont de trop nombreuses propositions ne correspondent en rien aux propositions concrètes de la communauté scientifique, ni à ce qu'elle a majoritairement exprimé lors de la séance plénière du CoNRS en date du 4 juillet 2019.

Le CS de l'INEE exprime en particulier un avis défavorable aux propositions de 1) créer un conseil stratégique de la recherche et de l'innovation placé directement auprès du Président ou du Premier Ministre et constitué d'un nombre limité de personnes dont quatre PDG de grands groupes industriels, 2) placer chaque priorité scientifique nationale sous la coordination d'un seul organisme de recherche, 3) répondre à la décroissance dramatique du nombre de postes de personnels permanents au CNRS par la diversification des formes de contractualisation (recrutement en CDI, libéralisation des contrats de chantier) qui ne font qu'augmenter la précarité et diminuer l'attractivité de l'emploi au CNRS.

Par ailleurs, ce texte n'est pas à la hauteur des grands enjeux environnementaux et patrimoniaux actuels (en particulier, réchauffement climatique, perte de biodiversité, perte du patrimoine archéologique et anthropologique *sensu lato*) et de leurs impacts sur les sociétés humaines. Le CS de l'INEE considère que les solutions à ces enjeux ne peuvent pas venir d'une recherche uniquement orientée vers l'innovation industrielle, mais passent aussi par la prise en compte de collaborations avec d'autres secteurs de la société (collectivité territoriales, services de l'état, associations, citoyens). Nous regrettons que les propositions faites dans ce sens par le CS de l'INEE n'aient pas été prises en compte dans le texte proposé.

Patricia GIBERT

Présidente du CSI INEE

Recommandation adoptée le 10 septembre 2019 :
21 votants : 20 oui, 0 non, 1 abstention

Destinataires :

- Mr. Antoine PETIT, Président Directeur Général du CNRS.
- Mme. Frédérique VIDAL, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.
- M. Edouard PHILIPPE, 1er Ministre.
- Mme Sylvie RETAILLEAU, professeure des universités (physique), présidente de l'université Paris-Saclay;
- M. Cédric VILLANI, mathématicien, député
- Mme Isabelle MAREY-SEMPER, docteure (biologie), ancienne directrice générale communication, développement durable et affaires publiques de L'Oréal ;
- Mme Amélie de MONTCHALIN, Secrétaire d'État chargé des affaires européennes
- M. Dominique VERNAY, vice-président de l'Académie des technologies

Copie :

- M. Alain SCHUHL, Directeur Général Délégué à la Science
- Mme Stéphanie THIEBAULT, Directrice de l'INEE.
- Mme Dorothee BERTHOMIEU, présidente du conseil scientifique du CNRS.
- Mme Claudine GILBERT, présidente du CS INP, Mr Olivier DRAPIER, président du CS IN2P3, Mr Serge SIMOENS, président du CS INSIS, Mme Beatrice MARTICORENA, présidente du CS INSU, Mr Olivier SANDRE, président du CS INC, Mme Nathalie VIENNE-GUERRIN, présidente du CS INSHS, Mr Yaël GROSJEAN, président du CS INSB, Mr Remi CARLES, président du CS INSMI, Mme Isabelle QUEINNEC, présidente du CS INS2I.